

Philologie et analyse du discours

Autor(en): **Maingueneau, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(2005)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PHILOLOGIE ET ANALYSE DU DISCOURS

Introduction

La problématique de la première partie de ce volume témoigne d'un regain d'intérêt tout à fait justifié pour la philologie; il est en effet nécessaire que l'analyse du discours s'interroge davantage sur ses relations avec une philologie à laquelle, curieusement, elle s'est rarement confrontée de manière directe, du moins jusqu'à une date récente.

La question de fond qui se pose est de savoir s'il y a continuité ou non de l'une à l'autre, si les recherches qui se mènent depuis quelques décennies autour du «discours» constituent une «nouvelle philologie¹» ou s'il faut plutôt y voir une appréhension des énoncés profondément différente. Un sociologue des sciences inspiré de Bourdieu ferait remarquer que les deux options présentent des avantages: celui qui privilégie la rupture bénéficie de l'aura des fondateurs, tandis que le tenant d'une «nouvelle philologie» cumule l'autorité de l'héritier et celle du novateur. Ce type de débat ne saurait de toute façon être tranché: d'une part parce qu'il n'existe pas de critère assuré qui permette de dire à partir de quand on passe d'un régime de savoir à un autre, ensuite parce que la notion de philologie — comme celle d'analyse du discours d'ailleurs — est d'une grande plasticité. Son histoire plus de deux fois millénaire autorise les filiations les plus inattendues, selon la façon dont on la configure. Qu'on en juge par cette définition du *Dictionnaire universel* de Furetière, pourtant antérieure aux développements remarquables qu'a connus la philologie du XVIII^e au XX^e siècles:

¹ Voir par exemple Glessgen et Lebsanft éd. (1997). On a récemment vu paraître une *Histoire de l'histoire de la philologie* (Hummel 2000).

C'est une espèce de science composée de grammaire, de rhétorique, de poétique, d'antiquités, d'histoires, et généralement de la critique et interprétation de tous les auteurs, en un mot une littérature universelle qui s'étend sur toutes sortes de sciences et d'auteurs (article «Philologie»).

«une espèce de science» qui en combine plusieurs et qui s'intéresse à toutes les formes de textes... On ne saurait être moins restrictif.

Je parlerai ici de la «philologie» dans sa version récente, celle qui est issue du XIX^e siècle. Je vais me concentrer en outre sur le discours littéraire, qui constitue une zone cruciale quand on veut réfléchir sur cette question. Je mettrai l'accent sur la dimension institutionnelle, bien conscient que ce type de problème ne peut pas être abordé hors de tout contexte historique et social: il me semble que pour être efficace une réflexion sur la philologie — du moins à un certain niveau — doit être menée sur des domaines spécifiés (par exemple la littérature) et dans des aires culturelles spécifiées. En Allemagne, où l'herméneutique a joué et joue encore un rôle important, le problème ne se pose certainement pas comme en France.

1. Une confrontation indirecte

On peut s'étonner qu'il ait fallu attendre si longtemps pour que cette question des relations entre philologie et analyse du discours soit posée explicitement, alors même que l'analyse du discours est apparue dans les années 1960. En dépit du fait que l'analyse du discours semblait devoir se définir de manière privilégiée contre la philologie, c'est surtout par rapport à l'analyse de contenu ou la sémantique linguistique que s'est opéré le travail de délimitation de ses frontières.

Témoin de ce paradoxe, le livre de Régine Robin, *Histoire et linguistique* (1973), qui critique l'attitude des historiens traditionnels à l'égard des textes sans invoquer le paradigme philologique. Pourtant, c'est en réalité les manières de faire et de penser de la philologie, science par excellence de l'inscription historique des textes, qui est constamment prise à parti dans ce livre.

Autre témoin de ce paradoxe, *l'Archéologie du savoir* de Foucault, qui évite aussi la confrontation directe avec la philologie. S'efforçant de faire apparaître «dans sa pureté non synthétique le champ des faits de discours» (1969: 39), excluant «le recours à un sujet transcendantal» ou «à une subjectivité psychologique» (1969: 74), mettant en cause des notions telles que «vision du monde», «auteur», «document», «influence», «contexte»..., *l'Archéologie* de Foucault peut à

juste titre être se lire comme une machine de guerre contre les présupposés majeurs de la démarche philologique. Pourtant, Foucault préfère dire qu'il s'en prend à «l'histoire des idées».

Dans les années 1960-1970 la philologie était sans doute trop affaiblie, trop peu saillante dans le paysage du savoir, son lien avec les sciences humaines et sociales paraissait sans doute trop flou pour qu'elle puisse constituer un repoussoir suffisamment net pour les problématiques nouvelles.

2. Une impossible définition

De fait, même en s'en tenant au seul XIX^e siècle il n'est pas facile de dire en quoi consiste exactement la philologie. C'est une discipline qui n'a cessé de courir après sa définition. Pour éclaircir un peu les choses, on peut en distinguer au moins deux: l'une *étroite*, l'autre *large*.

La philologie «étroite» est un ensemble de pratiques d'analyse d'une grande technicité: déchiffrements d'écritures antiques, étude de manuscrits (datation, critique d'authenticité, classement et distribution des variantes...), travaux de lexicologie historique, etc. Ces pratiques, qui étaient au cœur de l'entreprise romantique de restitution des civilisations perdues, se sont progressivement stabilisées en un ensemble de savoirs et de méthodes relativement solides qui ont donné des résultats tout à fait remarquables.

La philologie «large», en revanche, est une discipline ambitieuse. Promue, dans sa version idéaliste, science de la culture (*Bildung*) de l'esprit humain, elle se voulait aussi, de manière plus réaliste, une science des cultures nationales, étroitement liée à l'ethnographie. Elle devait être capable de restituer à un document verbal légué par le passé le monde dont il participait et à ce monde les documents qui en sont révélateurs. Comme le dit Foucault au début de *l'Archéologie*, il s'agissait de «reconstituer, à partir de ce que disent les documents — et parfois à demi-mot — le passé dont ils émanent et qui s'est évanoui maintenant loin derrière eux; le document était toujours traité comme le langage d'une voix maintenant réduite au silence, — sa trace fragile, mais par chance déchiffrable» (1969: 14). Face à un texte ancien, le plus gros du travail du chercheur consistait ainsi à restaurer son identité première, à retrouver la version la plus originale possible et à suivre ses transformations. Quand il était enseignant, le philologue cherchait à atténuer, voire à supprimer, par diverses procédures, l'opacité multiforme (linguistique et historique) qui barrait l'accès du lecteur moderne aux textes anciens. Une telle démarche ne pouvait

que se désintéresser des textes dont l'accès, tant du point de vue de la langue que du point de vue de l'histoire, ne semblait pas poser de problème majeur.

Ce double statut, «étroit» et «large», de la philologie n'allait pas sans avantages. Puisque dans sa version étroite elle élaborait des techniques efficaces, elle montrait qu'elle était une discipline respectable ; d'un autre côté, en inscrivant ces techniques dans une entreprise d'appréhension globale d'une culture, elle leur donnait cette transcendance, cette part de rêve sans laquelle les institutions de savoir ne peuvent mobiliser les énergies, et perdurer.

En droit, la philologie n'avait aucune raison de se limiter à l'étude de traces verbales anciennes ; dans les faits, elle a eu tendance à délaissier les textes postérieurs au moyen âge, à lier son sort à la restitution des «antiquités». Pour l'étude des productions verbales récentes ou contemporaines, elle a en effet été concurrencée: «la tendance à l'autonomisation des sciences modernes de la culture (l'histoire, l'ethnologie, le droit, la géographie, les sciences sociales, etc.) allait à contre-courant de l'ambition globalisante des philologues» (Werner 1990: 165). Il s'est finalement produit un compromis, une sorte de répartition des tâches: la philologie s'est consacrée aux civilisations perdues et à la littérature, les sciences humaines et sociales se sont réservées les textes proches dans le temps et censés dépourvus de valeur esthétique.

Sur son autre flanc aussi, celui du langage, la philologie a été affaiblie par l'autonomisation croissante de la linguistique. La Société de linguistique de Paris (fondée en 1867) n'excluait pas les préoccupations philologiques, comme le montrent ses statuts, qui valorisaient la dimension ethnographique du langage, mais elle se refusait à privilégier les textes littéraires, qui étaient devenus le corpus de référence des philologues. Après la première guerre mondiale, le divorce entre linguistique et philologie a été consommé : de plus en plus, les linguistes ont légitimé leur position en dissociant l'étude des langues, pensées comme systèmes arbitraires, et celle de la culture, érodant par là les fondements de l'entreprise philologique.

On l'a dit, ce repli de la philologie sur les antiquités et les textes littéraires a été favorisé par la volonté des sciences sociales et de la linguistique de se démarquer des préoccupations esthétiques, communément associées à un déficit de scientificité; il a également été favorisé par l'esthétique romantique qui, opposant les paroles «intransitives» de la Littérature aux paroles «transitives» des transactions ordinaires, tendait à isoler les œuvres littéraires du reste de la pro-

duction verbale. Ce privilège accordé par beaucoup de philologues à la littérature trouvait à se justifier: «c'est seulement dans les œuvres littéraires de tendance idéale que la pensée et les sentiments d'une nation s'expriment [...] des œuvres scientifiques dépourvues des qualités désignées ci-dessus [= esthétiques] peuvent avoir une grande valeur pour la science concernée mais ne peuvent exercer aucune influence directe sur le développement universel de l'esprit d'un peuple ou de l'humanité», écrivait Gustav Körting (1884: 90)².

Comprendre «la pensée et les sentiments d'une nation», «l'esprit d'un peuple», c'était justement se mettre en harmonie avec les efforts déployés tout au long du XIX^e siècle pour construire la continuité d'une histoire nationale. L'apparition de la Littérature majuscule accompagne la constitution de patrimoines littéraires, d'«antiquités nationales», témoins par excellence de cet esprit du peuple qui était censé se développer dans l'Histoire, matériau inépuisable pour des études comparatives.

La constitution à la fin du XIX^e siècle³ dans l'université française d'une «histoire littéraire» a consacré cette tendance au repli de la philologie sur l'espace littéraire. On peut voir dans cette histoire littéraire une forme de philologie réservée aux facultés de lettres, une discipline qui atteste de l'autonomie relative des études littéraires à l'égard des sciences sociales. C'est une discipline qui s'est coupée de l'analyse textuelle, confiée à la stylistique, qui s'est coupée aussi des interprétations subtiles, confiées aux essayistes et aux revues littéraires. L'histoire littéraire est chose d'érudits patients ; elle fouille les fonds documentaires, elle classifie, elle établit des faits ; si elle se fait biographique, c'est pour faire comprendre l'époque à travers l'écrivain et l'écrivain à travers son époque. Aux créateurs, aux esthètes, aux critiques, aux philosophes... est dévolu ce qui touche au Beau; aux universitaires les œuvres appréhendées comme produits de leur temps. On notera que sur ce point il existe une différence notable entre la France et l'Allemagne: dans le monde germanique la philologie a gardé une ambition plus large, elle a partie liée avec l'herméneutique, la méthode est au service de la vérité du texte.

L'histoire de la philologie dans l'université française est ainsi celle d'une peau de chagrin: le vaste projet, porté par l'idéalisme

² Gustav Körting (1845-1913) étudia à Leipzig la philologie et l'histoire. À partir de 1876 il fut Professeur de philologie romane et anglaise à l'Université de Kiel. Il a laissé un *Wörterbuch der französischen Sprache*.

³ Évolution consacrée par la fondation en 1894 de la Société de l'histoire littéraire de la France et de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*.

philosophique allemand, d'une science de la culture s'y est réduit à une discipline tournée vers les textes antiques ou médiévaux, ou — pour les œuvres «modernes» — appauvrie en une histoire littéraire séparée des études linguistiques et de l'interprétation des textes. Ce phénomène est inséparable d'un certain nombre de partages institutionnels, en particulier de la frontière tacite qui, pour l'étude des textes, sépare les départements de lettres, domaine des «humanités» (littérature, philosophie...) et les départements de sciences humaines ou sociales. Les premières font dialoguer deux consciences à travers un texte légué par la Tradition; on y commente des textes consacrés, singuliers, qu'on analyse comme des totalités à l'aide de méthodes qui mobilisent la sensibilité et la culture des étudiants (commentaire composé, commentaire stylistique, explication de texte...). En revanche, les corpus que gèrent les sciences humaines et sociales sont en général dépourvus de prestige: entretiens, questionnaires, masses documentaires de toutes sortes mobilisent des techniques relevant des diverses variantes de l'analyse de contenu; il s'agit d'extraire des documents un certain type d'information, considérée comme indicateur de réalités psychologiques ou sociales en amont des textes. Les historiens occupent dans ce partage une position ambiguë, pactisant tantôt avec les herméneutes, tantôt avec les sciences sociales, selon le type de texte auxquels ils ont affaire.

En matière d'étude de la littérature, l'analyse du discours a suivi une évolution opposée à celle de la philologie. Alors que cette dernière s'est progressivement focalisée sur les corpus anciens prestigieux, l'analyse du discours, originellement tournée vers des corpus de faible prestige, en est venue à admettre qu'elle pouvait, sans se dénaturer, s'intéresser aussi au discours littéraire et à des corpus «anciens»⁴. C'est là un processus classique: les problématiques nouvelles commencent par cultiver les territoires délaissés par les pratiques dominantes, avant d'élargir leur espace d'investigation.

Cette évolution met inévitablement en cause la distribution traditionnelle de l'autorité en matière d'étude de la littérature. Ce partage avait déjà subi des transformations avec le développement de la Nouvelle critique. Avant les années 1960, on l'a vu, le commentaire des œuvres se répartissait entre une critique *universitaire* plutôt philologue, soucieuse de sources et de variantes, et une critique *esthète*, à visée interprétative, en général destinée à un public plus large, où

⁴ Voir en particulier les Actes du colloque de Cerisy 2002 (Amossy et Maingueneau éd. 2004)

l'auteur montrait qu'il entretenait une relation personnelle avec les oeuvres. Il suffit que Lanson, pourtant considéré communément comme le maître de l'histoire littéraire, écrive une *Histoire de la littérature française* «qui s'adresse à tous les esprits cultivés ou désireux de se cultiver» (1903: V) pour que ce partage soit réaffirmé; qu'on en juge:

La littérature n'est pas un objet de savoir: elle est exercice, goût, plaisir [...] Le mot le plus vrai qu'on ait dit sur elle, est celui de Descartes: la lecture des bons livres est comme une conversation qu'on aurait avec les plus honnêtes gens des siècles passés, et une conversation où ils ne nous livreraient que le meilleur de leurs pensées. (Lanson 1903: VIII)

Dans les années 60 cet état des choses s'est modifié, sous la pression de divers facteurs: en particulier l'accroissement considérable du nombre des étudiants et des universités, la multiplication des postes d'enseignants de lettres dans l'enseignement secondaire, l'apparition de diplômes de «lettres modernes» où la part du grec était nulle et celle du latin marginale.

L'augmentation massive du nombre d'étudiants et d'enseignants était nécessaire pour que se constitue un marché pour une production qui ne relèverait ni de l'étude philologique, ni du simple commentaire personnel. On a ainsi vu paraître des ouvrages critiques qui ne ressortissaient pas au partage traditionnel entre philologues et lettrés: une production à la fois savante et séductrice, qui se réclamait de «méthodes» fondées plus ou moins rigoureusement sur les sciences humaines et savait construire des interprétations nouvelles.

Le développement des nouvelles filières de «lettres modernes», qui drainaient désormais la grande majorité des étudiants, a considérablement renforcé ce mouvement. Par nature, l'enseignement de la littérature à l'université vise à différer l'appréhension immédiate des œuvres, celle du lecteur ordinaire, en montant des dispositifs sophistiqués d'accès aux textes. Dans l'enseignement fondé sur le latin et le grec, on consacrait l'essentiel des efforts à maîtriser la langue et, dans une moindre mesure, à restituer le «contexte historique» des textes. Le seul apprentissage du thème grec ou latin, extrêmement coûteux en temps et en énergie, réduisait à la portion congrue les commentaires proprement littéraires. Comme, par ailleurs, une part importante de l'enseignement de la langue et de la littérature française était consacrée à l'ancien français, dont l'enseignement était soumis, à un moindre degré, à des contraintes comparables à celles de l'enseignement du latin et du grec, la réflexion sur la littérature en tant que telle y

occupait peu de place. Même l'enseignement linguistique n'allait pas à l'encontre de cette tendance, puisqu'il s'occupait essentiellement de grammaire historique: que ce soit en grec, en latin ou en ancien français, on s'initiait aux lois d'évolution des langues.

À partir du moment où, dans les nouvelles filières de lettres modernes, on a consacré l'essentiel du temps à étudier des textes écrits dans la langue maternelle des étudiants et qui recélaient peu d'éléments susceptibles de bloquer la compréhension immédiate, le travail a dû se reporter sur un autre plan: celui des méthodes d'analyse. La domination de la philologie (dans sa face d'histoire littéraire comme dans sa face de grammaire historique) allait de pair avec le privilège accordé aux textes historiquement ou linguistiquement opaques. Pour les textes de prime abord «transparents», ceux de la littérature française récente, c'est en construisant des dispositifs d'opacification que l'appareil d'enseignement a préservé l'écart qui le fonde: que ce soit sur son versant herméneutique, en partant à la recherche d'instances cachées (schèmes d'un imaginaire profond, structures d'un inconscient social ou personnel...), ou sur son versant structuraliste en dégageant des modèles de la textualité. Un véritable espace de recherche a ainsi pu se mettre en place. Les routines du commentaire universitaire ne sont plus apparues comme un discours neutre, de bon sens: on a pris conscience qu'il existait différents courants critiques, différentes méthodes, et que l'analyste, bon gré mal gré, se situait toujours à l'intérieur d'un espace conflictuel. Bien entendu, nombre d'enseignants n'ont fait que prolonger leurs routines antérieures — raconter la vie des écrivains ou les «circonstances» de l'apparition des œuvres et gloser avec un talent variable quelques extraits d'œuvres — mais un espace s'est trouvé libéré pour ceux dont la préoccupation première n'était plus d'appréhender le texte comme un document sur la réalité historique, comme l'expression d'une «vision du monde» singulière ou comme un prétexte à des remarques sur les particularités de la langue de l'époque considérée.

Il en est allé de même pour l'enseignement grammatical: à partir du moment où la finalité principale de l'enseignement n'était plus de retracer l'évolution d'états anciens des langues, mais de se confronter à la langue maternelle, le problème de la modélisation est passé au premier plan. Les divergences entre écoles linguistiques qui ne parvenaient qu'assourdies quand il s'agissait seulement de s'initier au passage de l'indo-européen au grec ou au latin et du latin à l'ancien français, sont passées au premier plan quand il s'est agi de savoir comment analyser les énoncés usuels de la langue vernaculaire.

Cette évolution s'est accompagnée d'une transformation dans les modes de légitimation de ceux qui tenaient un discours sur la littérature. Ne pouvant se reconnaître ni dans la figure du commentateur éminemment subjectif (dans les années 1960 on le disait «impressionniste»), ni dans celle du philologue, assimilé un peu hâtivement à l'érudit, le «nouveau critique» prétendait cumuler la légitimité universitaire du modélisateur et le charisme de l'essayiste, les pouvoirs de l'homme de science et ceux de l'homme d'écriture. C'est d'ailleurs dans ces années 60 que dans les courbes des ventes de livres les essais de sciences humaines ont commencé à rivaliser avec la littérature. Le sens de l'existence se disait alors — mieux que dans le roman — dans la philosophie, la psychanalyse, l'histoire, la linguistique, la sociologie, l'ethnologie..., ou dans la critique littéraire nourrie de ces disciplines.

Cette synthèse précaire n'a pas duré longtemps: un certain nombre de vieux partages ont semblé se rétablir: les études littéraires — du moins sous leur forme dominante — ont eu tendance à affaiblir le lien avec les sciences humaines ou sociales, y compris la linguistique, et à mettre l'accent sur leur spécificité. Mais aujourd'hui la pénétration progressive dans les études littéraires des pratiques issues des disciplines scientifiques plus «dures» commence à donner à ces dernières un nouveau visage; ces nouvelles conditions du savoir tout à la fois favorisent l'analyse du discours et redonnent une actualité à certaines démarches philologiques. À partir du moment où la recherche devient une entreprise collective qui exige de l'argent et du matériel, les chercheurs sont de plus en plus profondément inscrits dans des institutions capables de faire valoir leurs besoins auprès d'organismes pourvoyeurs de fonds, qui en retour formatent ces besoins: congrès, colloques, séminaires, équipes, projets, budgets prévisionnels, demandes de financement, bilans et rapports de toutes sortes... sont le quotidien d'un nombre croissant de spécialistes de littérature.

L'iconographie nous montre les professeurs de Sorbonne d'avant-guerre professant un cours dont on peut présumer qu'il allait être publié tel quel, et lisible par les pairs comme par un public cultivé. Ce scénario continue à nourrir l'imaginaire. Aujourd'hui encore, bien souvent l'écart entre les universitaires littéraires et les critiques des magazines ou des revues littéraires n'est pas bien grand. L'un et l'autre se confrontent aux textes, armés de leur seule intuition et de leur culture. Certes, les commentaires des critiques sont moins riches en références bibliographiques, mais par leur contenu comme par leur mode d'exposition, ils restent bien souvent du même ordre que les

travaux académiques. L'exégète universitaire traditionnel — celui qui ne réfléchit pas sur les méthodes mais assimile par imprégnation un certain nombre de routines de commentaire — est avant tout un *lecteur* attentif: il circule librement à travers les textes d'un auteur ou d'un ensemble d'auteurs à la recherche d'indices qui lui permettent d'étayer une interprétation. Le commentaire littéraire traditionnel est fondamentalement un art de lire: la relation intime d'une conscience singulière à une œuvre doit permettre d'accéder à la conscience créatrice dont l'œuvre offre le miroir à la fois énigmatique et fidèle. Dans ces conditions, le commentaire n'obéit en général à aucune stratégie heuristique explicite et reproductible. En revanche, les chercheurs qui se réclament des sciences humaines ou sociales font porter l'essentiel de leur attention sur la mise au point des protocoles d'exploration des «données». Or c'est ce modèle qui tend à envahir l'étude de la littérature. Symptôme de cette évolution, l'appellation même de «critique», vigoureusement assumée dans les années 60, suscite de plus en plus de malaise: nombre de spécialistes de littérature évitent par mille détours cette étiquette, même si bien souvent ils ne sont guère éloignés du critique, de celui qui évalue pour les lecteurs une œuvre en fonction de critères personnels.

Cet écart entre «critique» et «chercheur» ne manquera pas de s'accroître avec l'intervention de plus en plus massive des instruments informatiques, qui modifient l'objet et la position du chercheur. Une œuvre devient un espace dans lequel et à partir duquel on peut construire des parcours qui excèdent toute intuition; au-delà, c'est l'ensemble de la littérature qui se transforme en Thesaurus historiquement clos dont on explore et cartographie méthodiquement les territoires. Sans nul doute, la relation personnelle à une œuvre est-elle une condition nécessaire de toute analyse qui ne soit pas aveugle, mais la recherche se réduit de moins en moins à une amplification de la lecture empathique: le «contact vivant» avec un texte, c'est une affaire de lecteur, mais cela ne suffit pas à faire entrer quelqu'un dans une discipline véritable, dans un espace de connaissance.

L'analyste va dès lors se trouver de moins en moins dans une position de lecteur attentif. Il lui faudra construire des séquences d'opérations explicites pour des espaces textuels configurés en fonction d'hypothèses à reformuler en permanence. On dispose déjà de toute une batterie de logiciels pour parcourir son corpus, valider des hypothèses ou permettre d'en construire de nouvelles. Dans un avenir proche on pourra disposer non seulement de la totalité des œuvres d'un auteur, mais aussi d'œuvres d'autres écrivains, de textes relevant

d'autres genres, littéraires ou non, de la même époque ou d'autres époques. On pourra également convoquer l'ensemble des commentaires déjà faits et de multiples dictionnaires, ou encore des documents relevant d'autres matériaux sémiotiques, en particulier d'ordre iconique ou musical.

À côté des découpages traditionnels des études littéraires par périodes et par auteurs, d'autres commencent à se développer, en fonction des disciplines et des approches. La logique des institutions de recherche est en effet que s'instaurent des espaces de comparabilité des résultats, où les chercheurs partagent références théoriques et objets d'étude. Il n'y a véritablement discipline que si un groupe est en mesure d'évaluer les produits des pratiques qui lui permettent précisément de se constituer en groupe. Comme les autres chercheurs, les spécialistes de littérature ont besoin d'un territoire commun où les interventions de chacun prennent sens en modifiant ou en confortant un certain état des forces. Le caractère foncièrement coopératif de ce type d'activité accroît la connexité des différents travaux.

Le commentateur traditionnel, en revanche, produit un livre qui entretient des rapports par nature ambigus, à la fois de déférence et de concurrence, avec l'œuvre dont il traite. C'est ce jeu de miroirs qui ne peut que se brouiller : il n'y a pas de commensurabilité immédiate entre une œuvre du patrimoine littéraire et les résultats des parcours qu'opèrent des logiciels sur des corpus. Les modes de présentation de la recherche diffèrent inéluctablement de l'exposé traditionnel, qui constitue bien souvent une sorte de dissertation amplifiée.

Mais s'il affaiblit la position du critique traditionnel, le recours à des technologies nouvelles ne va pas nécessairement ruiner la possibilité d'un commentaire personnel. De la même manière que les formes traditionnelles de la littérature ne vont pas disparaître, mais être investies de nouvelles valeurs, les formes traditionnelles de la critique vont vraisemblablement perdurer, mais elles ne se trouveront plus au centre de la recherche universitaire, là où les connexions avec les autres disciplines sont les plus denses. Celui qui fonde son discours sur une lecture, une relation personnelle à une œuvre ou un auteur, va s'éloigner du chercheur et se rapprocher du critique qui s'adresse au public cultivé. La divergence ne peut que grandir entre un discours d'enseignement tourné vers un public aux références culturelles de moins en moins enracinées dans l'univers de l'écrit traditionnel et un discours de recherche produit à l'intérieur d'une communauté fermée et associé à des traitements des corpus que le simple commentaire oralisé ne peut plus restituer.

La pression conjugée des disciplines du discours et des mutations technologiques conteste ainsi la prééminence de l'*opus*, c'est-à-dire de l'auteur. On a pu ignorer si longtemps qu'on avait affaire à du *corpus*, et pas seulement à des *opus*, parce que les matériaux littéraires semblaient très différents de ceux que l'on manipule dans les sciences humaines ou sociales, où la question du corpus se pose avec acuité dès les premiers pas ; à aucun moment le chercheur ne peut oublier que son objet est construit à partir d'interrogations précises. La restriction du corpus au seul matériau verbal est déjà une décision du chercheur : la plupart du temps, les données verbales sont extraites d'un matériau qui les associe à des phénomènes paraverbaux et paralinguistiques. En outre, ces «données» sont établies à l'aide de critères de représentativité ou en raison de leur valeur stratégique pour vérifier une hypothèse. Rien de tel pour le spécialiste traditionnel de littérature : son objet lui apparaît en général comme purement verbal et, surtout s'il s'agit d'auteurs majeurs, comme déjà constitué par la Tradition qui, comme son nom l'indique, ne fait que le transmettre. Les opus auxquels il est confronté semblent aux antipodes d'un corpus qu'il faut construire au prix d'opérations explicites : l'œuvre est là, indépendante de toute construction et de toute pratique non verbale. Certes, nombre de travaux philologiques, au sens étroit, visent à «établir» les textes, mais il s'agit précisément de les constituer comme œuvres, de les soustraire au régime du corpus : idéalement, une fois l'œuvre «établie», il n'y a plus qu'à la commenter. Ces présupposés ne sont évidemment pas partagés par tous les philologues, mais ils informent en profondeur les démarches et confortent la séparation induite entre les pratiques des sciences humaines et celles des études littéraires.

Cet abord «technicien» des textes ressemble singulièrement à celui de la philologie, et l'on comprend que celle-ci retrouve aujourd'hui de meilleures couleurs. Plus largement, on pourrait invoquer trois facteurs pour expliquer ce regain d'intérêt dont bénéficie la philologie :

- Le décloisonnement institutionnel qu'impliquent les disciplines du discours redonne de la force à une philologie qui par nature chevauchait plusieurs disciplines et semblait même capable de les fédérer. On retrouve dans la philologie comme dans l'analyse du discours la duplicité d'une discipline polymorphe qui, à la fois, (a) construit un savoir positif et (b) constitue une zone d'interaction forte entre plusieurs espaces de savoir. Mais l'analyse du discours a des relations beaucoup plus denses avec les sciences humaines que la philologie, qui était polarisée sur l'histoire, que ce soit à titre de discipline auxiliaire ou de science englobante de la culture.

- La réflexion sur la contextualité qu'impliquent les courants pragmatiques ne peut que favoriser la communication avec la philologie, qui a été intuitivement comprise comme entreprise de contextualisation d'énoncés.
- Le développement des technologies numériques, avec tout ce qu'elles ouvrent tant du point de vue des bases de données que des logiciels d'analyse, n'est pas sans évoquer les recherches menées par la philologie, par nature préoccupée de traiter d'énormes masses de matériaux.

On comprend pourquoi le développement de l'analyse du discours comme l'évolution technologique redonnent de la vigueur à la philologie, mais c'est là un symptôme ambigu. Le problème est de savoir — pour revenir à notre question initiale — si ces similitudes suffisent à définir l'analyse du discours comme une «nouvelle philologie» et même s'il est souhaitable qu'il en soit ainsi.

Pour ma part, je n'ai pas le sentiment d'être un néo-philologue, et je vois plus d'inconvénients que d'avantages à privilégier la continuité. Certes, il est toujours possible de produire une définition de la philologie suffisamment compréhensive pour englober toutes sortes d'approches dispersées dans le temps et l'espace, mais on risque de manquer le caractère profondément historique et interdiscursif des disciplines. La philologie du XIX^e siècle est apparue et a prospéré dans une certaine configuration de savoir, elle-même prise dans une certaine société; l'analyse du discours est apparue et se développe à l'intérieur d'une autre configuration. Je vois mal par exemple ce que la philologie ferait de l'analyse des conversations. Il n'en reste pas moins qu'il y a nécessité absolue pour l'analyse du discours à élucider son rapport à cette philologie dont elle prétend se détacher.

Dominique MAINGUENEAU
Université Paris XII

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMOSSY R., MAINGUENEAU D. (éds.) 2004: *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, PUM.
- FOUCAULT M. 1969: *l'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- GLESSGEN M.-D., LEBSANFT F. (éds.) 1997: *Alte und neue Philologie*, Tübingen, Niemeyer.
- HUMMEL P. 2000: *Histoire de l'histoire de la philologie: étude d'un genre épistémologique et bibliographique*, Genève, Droz.
- KÖRTING G. 1884: *Encyclopädie und Methodologie der romanischen Philologie*, Heilbronn, Henninger, tome 1.
- LANSON G. 1903: *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette.
- ROBIN R. 1973: *Histoire et linguistique*, Paris, A. Colin.
- WERNER M. 1990: «À propos de la notion de philologie moderne, Problèmes de définition dans l'espace franco-allemand», in M. Werner et M. Espagne dir., *Philologies I*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.